

radiofrance

S'ENGAGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Mercredi 4 avril 2018

Radio France signe la Charte développement durable des établissements publics et entreprises publiques



Laurence Monnoyer-Smith, Déléguée interministérielle au développement durable, et Jean-Luc Vergne, Président-directeur général de Radio France. ©Radio France – Christophe Abramowitz

Radio France a signé le 4 avril 2018 la Charte développement durable des établissements publics et entreprises publiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Cet engagement est important pour la notoriété du Club développement durable des établissements et entreprises publics (CDDEP) qui contribue à l'accélération de la mise en œuvre de la transition écologique par les acteurs de la sphère publique.

« Radio France confirme ainsi sa volonté d'intégrer les exigences du développement durable dans toutes ses actions et son fonctionnement et se réjouit de rejoindre les 75 organismes publics déjà engagés au sein de ce Club » a précisé Jean-Luc Vergne, Président-directeur général de Radio France.

Consciente de sa responsabilité vis-à-vis des générations actuelles et futures, Radio France s'engage dans une démarche responsable d'amélioration continue, partagée par l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette volonté s'inscrit dans un **plan d'actions structurantes concernant à la fois la protection et la valorisation de l'environnement, le développement économique et le progrès social** :

- Mise en place d'un plan de mobilité en 2018 avec actions de sensibilisation aux transports alternatifs,

- Application du tri sélectif avec installation de dispositifs de récupération des mégots, des bouteilles en plastiques, des canettes, des piles, des cartouches d'encre et toner...
- Promotion des gestes d'économie d'énergie, incitation à la réduction de la consommation de papier et au recyclage,
- Prise en compte des problématiques écoresponsables dans le programme de réhabilitation de la Maison de la radio : végétalisation des espaces avec pour objectif plus de 9000 m² d'espaces verts, optimisation des systèmes de géothermie...
- Plan de formation des collaborateurs pour le développement des compétences,
- Prise en compte des enjeux de la diversité et du développement durable dans la politique RH de Radio France et son plan de formation.

Ces actions sont pilotées par deux comités à Radio France : le **Comité Diversité** et le **Comité Développement Durable, en lien avec un réseau de correspondants Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) issus de l'ensemble des directions de l'entreprise**. Ces initiatives sont recensées chaque année dans un rapport RSE.

LE CLUB DEVELOPPEMENT DURABLE DES ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLICS (CDDEP)

Créé en 2006, le Club développement durable des établissements et entreprises publics (CDDEP) rassemble plus de soixante-quinze structures publiques volontaires, très diversifiées en taille, en missions et dans leurs statuts, qui œuvrent pour décliner de façon exemplaire la responsabilité sociétale au sein de leur organisme.

Cette diversité est un puissant levier de réflexion collective pour participer et accompagner la transition écologique et solidaire de notre société.

Le CDDEP fonctionne de manière collaborative pour la mise en place d'outils méthodologiques, liés au contexte spécifique des organismes publics, dans le domaine de la responsabilité sociétale. Ce fonctionnement permet notamment de capitaliser et de diffuser les connaissances et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Animé par la Délégation au développement durable du ministère de la Transition écologique et solidaire, le CDDEP représente plus de 800 000 agents concernés par la démarche de responsabilité sociétale de leur organisme (RSO).

[Charte développement durable des établissements publics et entreprises publiques](#)

Gaël HAMAYON
gael.hamayon@radiofrance.com
01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

Peggy DREYER
peggy.dreyer@radiofrance.com
01.56.40.16.15 - 06.18.76.34.17

Assistante service de presse
Violaine LADHUIE
violaine.ladhuie@radiofrance.com
01.56.40.24.51